

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville : suite

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 47

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fants. Par contre, tous les chiens de la commune s'enfuient la queue basse, effrayés et sans voix.

Enfin, on est arrivé : deux vigoureux Bretons, placés sur les côtés de la fontaine, plongent chacun des aboyeurs, la tête la première, dans l'eau, et le charme est rompu. Tous y passent, jusqu'aux enfants à la mamelle.

Après l'opération, l'eau de la fontaine a perdu sa limpidité pour une quinzaine de jours.

Le second acte du drame se passe au cabaret : la soif est inextinguible pour ces gorges en feu ; les premiers débarrassés sont les premiers ivres, — ivresse singulière parce qu'elle est silencieuse : ils ont désappris la parole ; la langue est gonflée, les mâchoires sont agitées d'un tremblement convulsif, dernier vestige de l'effort aboyant, mais le contentement est sur tous les visages, l'épreuve est finie et la superstition repose jusqu'à son réveil de l'année suivante.

La fête des aboyeurs a lieu la veille de la Pentecôte. — Les voilà redevenus paysans calmes et laborieux durs à la fatigue : huit à dix mois de tranquillité, au moins. Puis, un triste jour, l'idée fautive reparait à la suite de ces veillées d'hiver, pleines de terreurs, lorsque les bergers racontent les histoires des fées et des Mary-Morgan (sirènes), lorsque, réunis devant un feu de genêts, à la lueur crépitante d'une chandelle de résine fixée dans la haute cheminée, les Bretons se serrent les uns contre les autres, et jettent des regards effarés vers la porte ébranlée par le vent, croyant qu'un poulpican curieux et malfaisant vient demander l'hospitalité. Les imaginations ont beau jeu.

La première, la femme prend peur ; elle descend des aboyeurs, pense-t-elle, et le jour de l'expiation approche ; par elle l'enfant et l'homme travaillés n'ont qu'une seule pensée : la tache originelle, — la malédiction de la Sainte-Vierge. — D'où viendra le secours et le soulagement contre l'épouvante qui gagne ? les amis, les parents n'ont de raisonnement que pour fortifier l'erreur. L'église, le prêtre ? Celle-là offre ses reliques pour la fête, celui-ci justifie par sa présence la foi dans l'implacable vengeance de la mère de Dieu.

Bientôt, chez ces pauvres d'esprit, l'exaltation cérébrale est arrivée à son comble : ils en parlent tout le jour, ils en rêvent la nuit. La folie est proche ; comme une épidémie, elle s'étend sur toute une population admirablement prédisposée à subir son influence.

Un premier aboiement se fait entendre : c'est le signal et la fête commence !

Elle vient d'avoir lieu en l'an de grâce 1868 !

(Paris-Magazine.)



La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville.

FIN

Nous nous arrêterons ici, laissant à ceux qui viendront après nous le soin d'écrire l'histoire subséquente de notre Eglise et des crises qu'elle a traversées. On voit que, pour amener à bonne fin l'œuvre gigantesque de la réforme, il

ne suffisait pas à un gouvernement, qui se proposait de l'accomplir, d'avoir la force en mains, mais encore d'être animé lui-même de sentiments de foi et de piété vivante. Il nous en a laissé des monuments admirables. La confession de foi des Eglises helvétiques, les actes du Synode de Berne, la discipline ecclésiastique, nous montrent chez les premiers magistrats d'alors des hommes véritablement animés de l'esprit de Christ. Aujourd'hui, tous ces livres, grâce aux progrès dont on se vante tant, ne sont plus guère envisagés que comme de pieuses reliques. L'Eglise perd de jour en jour sa précieuse unité, parce que la notion même de l'Eglise n'est plus comprise. L'individualisme déborde de toutes parts. Il est maintenant à la mode. De là résulte que bon nombre d'hommes pieux et de croyants sincères, en voyant les nombreux partis qui fractionnent actuellement le protestantisme, en éprouvent de l'inquiétude et un secret malaise. Ils se demandent où l'on va et ce que finalement on deviendra, en continuant à marcher sur cette voie. Une Eglise, sans confession de foi, nous paraît être une fâcheuse anomalie ; c'est rompre ouvertement avec un glorieux passé. Les raisons que l'on a mises en avant pour abroger celle qui a été si longtemps en vigueur, et faite par des théologiens qui valaient bien ceux de nos jours, ces raisons, disons-nous, sont bien pauvres, bien misérables. On nous répond que les principes de notre foi sont renfermés dans la Bible. Mais tous les sectaires en disent autant ! On ajoute qu'ils sont spécialement consignés dans notre liturgie et dans le catéchisme. Mais alors, qu'est-ce qui empêche de les formuler dans un livre à part, de telle sorte que, si quelque homme se présente, étant complètement étranger à nos croyances et désirant en être instruit, on puisse lui dire : « les voilà ! » Quel mal y aurait-il à ce que, les présentant aux candidats au St-Ministère, on leur dise aussi : « Voilà le résumé succinct des enseignements et des doctrines que vous devrez annoncer à vos troupeaux ? » Mais, le vent ne soufflant plus de ce côté, nous nous bornons à en exprimer nos vifs et profonds regrets, que beaucoup d'hommes honorables partagent.

Tout en admirant et en louant le zèle des seigneurs de Berne à répandre chez leurs nouveaux sujets les lumières de l'Evangile, nous regrettons cependant qu'ils aient commencé par où il n'aurait pas fallu, en dépouillant les églises et en les rendant nues comme une grange. Cette fureur d'iconoclastes dont ils ont eux-mêmes donné l'exemple, est infiniment regrettable. Il ne leur suffisait pas d'enlever tant d'objets précieux, si longtemps vénérés ; il fallait encore les détruire, les brûler à l'instant même. Si ces objets étaient un obstacle aux lumières de la foi évangélique, ne pouvait-on pas en faire au château de Lausanne, ou ailleurs, un immense dépôt, qui eût été dans la suite un rare et précieux musée. A Zurich on n'en a pas agi ainsi, car on peut en voir de fort intéressants, déposés dans l'antique chapelle où se trouve la Bibliothèque cantonale. Au lieu de les enlever de suite, ce qui glaçait d'horreur et d'épouvante les populations témoins de ce vandalisme, n'aurait-on pas agi plus sagement en leur montrant, par la Parole de Dieu, le néant, le danger, la folie du culte qui leur était rendu ? Et puis, pourquoi tout enlever ? Là où se trouvait quelque bon et beau tableau représentant un sujet tiré de l'histoire sainte, pourquoi ne pas le laisser et enlever seulement des tableaux de prétendus saints ou de miracles apocryphes, ou de fausses légendes ? Pourquoi ne pas laisser subsister un autel bien simple portant un crucifix et la Bible ? Il aurait servi à y déposer les vases de la communion pour le service de la cène, et eût été bien plus digne que la table en sapin ou en molaissé qui le remplace de nos jours. Cet autel, prenant la place de l'ancien, eût conservé à nos Eglises un certain cachet religieux qui aide à la dévotion et au recueillement. Ne voit-on pas journellement les plus froids, les plus indifférents en religion, éprouver le besoin de se découvrir en entrant dans une église catholique et s'y comporter avec décence ? En est-il de même chez nous, alors que le peuple s'y assemble pour y prendre part aux élections ? Combien de fois notre front ne s'est-il pas couvert de honte et de douleur en voyant les scandales qui les ont souillées ? Pourquoi encore n'avoir pas laissé nos temples ouverts pendant le jour,

afin que ceux qui en sentent le besoin puissent aller s'y recueillir? Combien de voyageurs en passage qui seraient heureux de pouvoir s'y reposer un moment et faire leur prière au bon Dieu? Combien de femmes qui, n'ayant qu'un misérable réduit et obsédées des mauvais traitements d'un mari brutal et ivrogne, pourraient y aller puiser par la prière les consolations et la force dont elles ont tant besoin pour soutenir le rude et pénible combat de la vie. Pourquoi encore avoir aboli certains pieux usages qui, à la longue, avaient dégénéré, comme par exemple celui de réciter obligatoirement une prière en entendant la cloche au point du jour, à midi et quand la nuit arrive. Si cette prière se bornait à une simple récitation machinale de l'angelus, dite en latin, n'aurait-on pas mieux fait de maintenir l'usage, mais en faisant réciter une courte et onctueuse prière pour ces trois époques de la journée? Au lieu de cela, on a trouvé qu'il valait mieux ne pas prier du tout, car, quoiqu'on en dise, c'est bien ainsi que le peuple l'entend, dans sa généralité, à part un bien petit nombre d'honorables et louables exceptions. Pour la plupart, n'est-il pas vrai que la cloche du matin n'est qu'un signal pour que le mari dise à sa femme : « lève-toi, il fait jour et va faire la soupe pour le déjeuner! » S'il en est ainsi, à qui donc la faute, si non à ceux qui n'ont pas su tirer bon parti d'usages institués à bonne fin, mais dont le sens avait cessé d'être bien compris. Il faut l'avouer, ce qui manque à notre peuple, c'est l'instinct religieux, et ce qui manque à notre culte sec et froid c'est l'adoration, parce que rien ne tend à en favoriser l'expansion. L'expression si commune et si répandue : « aller au sermon » exprime suffisamment quelle est pour la généralité la nature du culte qu'ils vont rendre à Dieu dans nos églises.

Ce que nous venons de dire sur ce radicalisme en religion sert à faire comprendre la violente opposition qu'on a montrée partout, dans notre pays, principalement à Lavaux, contre l'introduction de la Réforme. Avec certains ménagements, nous croyons qu'elle eût été mieux et plus solidement établie. Si elle a rencontré moins d'obstacles à Genève et à Neuchâtel, c'est que là, le peuple en sentait le besoin et la demandait. Elle venait d'en bas et non d'en haut. Tandis que, chez nous, c'était l'Etat qui l'imposait et malheur à celui qui osait lui résister. Disons enfin qu'il eût été bien préférable de ne voir dans le zèle des Bernois qu'un mobile purement religieux, tandis que celui de l'intérêt ne s'y laisse que trop apercevoir. On sait combien de richesses étaient enfouies dans les églises et dans les couvents. La cathédrale de Lausanne surtout en possédait de considérables. On comprend la tentation qu'il y avait à dire aux Lausannois, en leur montrant les 12 apôtres en argent massif, placés sur la galerie, 6 d'un côté et 6 de l'autre, sur un piédestal en pierre qui se voit encore : « Voyez quelle a été jusqu'ici votre idolâtrie! Eh bien nous venons pour vous en délivrer! » Sur ce, on fait quitter aux apôtres la place qu'ils occupaient; mais au lieu de les rendre à leurs légitimes propriétaires, on leur fait bel et bien prendre le chemin de Berne.

Quoi qu'il en soit, messieurs de Berne ont rendu à notre pays un fameux service. Il eût été plus grand, par une réformation moins brutale et mieux entendue. Il est trop tard pour la ramener à ce qu'on pourrait souhaiter qu'elle soit. Néanmoins ne soyons pas trop mécontents de notre lot. Notre Eglise a bien fourni son contingent d'honorables pasteurs, de savants professeurs, d'hommes instruits, de citoyens respectables; elle a maintenu jusqu'ici sans varier les grandes et salutaires doctrines du pur Evangile. Si elle a eu ses jours de luttes et d'épreuves, elle voit maintenant des temps meilleurs. Puisse-t-elle en profiter à salut! Puisse le ministère de ses pasteurs y être de plus en plus apprécié et la vie religieuse s'y affermir et s'y développer, à la gloire de son Dieu Sauveur!

(Un ardent et sincère ami de son église et de sa patrie.)

Nicéphore Niepce, l'un des inventeurs du daguer-réotype, doit compter aussi au nombre des inventeurs du *véloce-pède*. Des lettres récemment publiées

font voir qu'en 1818 et 1819, cet infatigable chercheur se livrait à de nombreux essais de locomotion rapide au moyen du vélocipède et que l'un de ses frères avait même introduit cet engin en Angleterre, où il excitait un peu les railleries des indigènes.

Aujourd'hui, on n'en rit plus. Ce ne sont pas des ateliers, ce sont des usines qui se livrent à leur fabrication. Telle fabrique de Paris occupe 250 ouvriers et peut livrer douze vélocipèdes par jour. Un fabricant de Lyon en met en circulation vingt par semaine.

Dans plusieurs départements français, les facteurs ruraux sont aujourd'hui montés sur des vélocipèdes à trois roues; derrière le siège est une boîte *ad hoc* renfermant le courrier.

A propos de vélocipèdes et de facteurs, citons la petite étude d'histoire naturelle à laquelle se livre le *Journal des postes* de l'empire français, pour montrer que le chien, ami de l'homme, n'a jamais voulu du facteur rural pour maître.

« Une première fois, un chien accompagnera le » facteur dans sa tournée. Il ira de commune en commune, de village en village, d'écart en écart; le » lendemain, il recommencera peut-être cette course » éternelle en zig-zag, mais bientôt il se cachera, » le matin, lorsque son maître prendra le bâton de » voyage.

» La pitance est maigre, la fatigue est lourde, il » se dégoûte d'un tel genre de vie.

» Mieux vaut le coin du feu quand il gèle, la » grange quand il pleut, et le soleil de la porte » quand le soleil est bon.

» Courir, toujours courir; s'arrêter, le nez en » l'air, pour voir si le maître prend tel sentier; » être mal reçu par le chien du riche; recevoir des » bourrades de la part des villageois; être crotté jus- » qu'aux oreilles et rentrer au logis fort tard pour » se lever le lendemain avant le soleil..... tel est le » sort que le chien n'envie pas!

» Donc, le *chien du facteur* n'existe pas. »



Certain syndic, qui prenait volontiers le malin plaisir de taquiner les gens, demandait au régent du village quelle différence il y a entre un régent et un âne. Toutes les personnes présentes se mirent à rire. Sans s'émouvoir, le modeste maître d'école répondit :

Une commune catholique devait faire choix d'un nouveau régent. Le syndic, qui ambitionnait fort l'honneur de cette charge, alla trouver le curé, de qui dépendait la nomination; son âne l'accompagnait, portant un tendre fromage pour le bon ecclésiastique. Grâce à cette judicieuse précaution, tout alla au mieux, et l'heureux syndic s'en revint chez lui tout fier de sa nouvelle importance. Sa femme, qui guettait son retour avec impatience, courut à sa rencontre :

« Di mé vito, dzoset, cin qua de monchu l'incoura? — O quaise tē Lisette, se iavé piré zu on fremadzo dé plie, me nano et mé, n'arin éta nomma ti lé dou.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.